

AG 2008 VSF : LA FIN DE L'AXE LOGISTIQUE

Voiles sans frontières réalise depuis 10 ans du transport logistique de la France vers le Sénégal et vers Haïti. Cette année, le conseil d'administration soumettra au vote de l'assemblée générale de l'association l'arrêt de ce volet en 2009.

Cette décision peut paraître surprenante après 10 ans de pratique. Cette décision peut sembler arbitraire et définitive, touchant directement les activités de la dizaine d'associations françaises que nous soutenons, ainsi que leurs partenaires et programmes sénégalais.

Cette décision peut sembler incompréhensible face à l'ampleur des besoins africains et les capacités de collectes en France.

Mais c'est justement parce que nous avons 10 ans d'expérience dans le domaine logistique, que nous avons pu en observer les tenants et aboutissants, les conséquences et les dégâts, que nous avons pu observer l'évolution du monde de l'humanitaire dans le domaine de la collecte, que nous souhaitons arrêter notre volet logistique.

Les quelques lignes ci-dessous illustreront notre point de vue et sera la base de notre débat lors de l'assemblée générale du 19 avril 2008. Nous prenons un exemple bien particulier, les manuels scolaires. Mais par extension, ce qui s'applique aux manuels scolaires peut s'appliquer à beaucoup d'autres collectes.

En préambule, nous allons beaucoup utiliser le terme de Dumping, terme économique anglais qui s'adapte à la problématique du don de matériel dans le cadre de l'aide au développement.

Selon Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Dumping>) le **dumping** (de l'anglais *to dump* "entasser, déblayer") désigne deux pratiques commerciales interdites et considérées comme déloyales dans le cadre du libéralisme.

D'une part, elle désigne le fait de vendre un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence. L'entreprise espère ainsi chasser un ou plusieurs concurrents et faire remonter les prix une fois le rival chassé. Ce comportement est appréhendé par le droit de la concurrence en tant que pratique de prix prédateurs et considéré comme un abus de position dominante, s'il émane d'une entreprise en position dominante.

D'autre part, en commerce international, le dumping est le fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise. Il résulte souvent de subventions accordées par l'Etat d'origine des marchandises et l'Etat où a lieu la consommation a le droit d'appliquer un droit de douane anti-dumping compensateur pour défendre les producteurs nationaux.

En matière de don, le dumping pousse sa logique à l'extrême puisqu'il n'est plus question de vente mais de don gratuit, ce qui aggrave encore plus ses effets économiques.

Concernant les manuels scolaires en particulier, le dumping peut prendre plusieurs formes:

- **Dumping culturel:** Mathématiques, Français, ce sont les manuels les plus souvent transportés vers l'Afrique. Langage « universel » à priori. Mais à quelle réalité peuvent se raccrocher les enfants sénégalais lorsqu'ils apprennent que Martine et Jean vont à la patinoire (conjuguez à tous les temps), que les parents de Thomas achètent une voiture à crédit (calculez le % sur 5 ans), et que le train A part de Paris à 9h12 précise, le train B de Marseille à 10h25 précises (calculez à quelle endroit il vont se croiser (Dijon, Lyon ou Valence?) sachant que A est un TGV roulant à 320 km/h). Tout ceci ne vous paraît-il pas complètement décalé par rapport à la culture et la réalité africaine tels que vous les connaissez?

- **Dumping scolaire:** les programmes sénégalais existent. Ce pays souverain promulgue via son ministère de l'éducation nationale des programmes que les éditeurs transmettent ensuite dans leurs manuels produits localement. Ces programmes correspondent à la volonté politique de ce pays d'éduquer ses enfants selon certaines normes et repères qui leur sont propres (l'histoire en est l'exemple le plus flagrant). En transportant nos manuels sur place, nous nions leur autonomie, leur culture, et sapons leur capacité de décision.

- **Dumping économique:** Nos livres, et tout les autres matériels, amenés gratuitement de l'Europe, empêchent l'émergence de l'industrie et du commerce local. Même si les produits viennent d'Europe, lorsqu'ils arrivent par le commerce légal, ils sont taxés à l'arrivée de droits de douanes. Ce sont

principalement ces droits, dans un pays comme le Sénégal ne disposant pas de grandes richesses ni de matières premières, qui alimentent les caisses de l'état et permettent à celui-ci d'investir pour le développement. En contournant ces droits de douanes, nous appauvrissons un peu plus ce pays. Un jour, grâce à ces droits de douane, l'état sénégalais pourra certainement subventionner lui-même l'achat des livres scolaires pour ses étudiants. Ceci est bien sûr à nuancer, car la corruption fait des dégâts au sein des pays africains. Par ailleurs, en fournissant des livres gratuitement, nous mettons à genoux une édition et une production du livre sénégalais ou ouest africain qui tente de se développer.

- **Dépendance à l'aide et au don européen:** Celui qui reçoit est toujours redevable, dans une position de dépendance. Le don sans contrepartie est une vraie forme d'aliénation. Certes, que demander comme contrepartie à des enfants ? Mais nous entretenons par cette méthode une sorte de charité qui ne rend pas plus grand celui qui donne, et humilie un peu plus celui qui reçoit, en le mettant dans une position d'inférieur.

- **Image de l'Europe plus capable que l'Afrique:** En apportant nos livres, nous apportons au-delà de notre culture l'idée que ce qui vient d'Europe est meilleur, plus complet que ce qui est produit ou vécu localement. Nous n'aidons sûrement pas les Sénégalais à être fiers de ce qu'ils sont, ne pouvant s'identifier collectivement à une même culture. Nous renforçons peut-être leur volonté de venir vivre en Europe, ou de vivre en Afrique comme à l'européenne.

- **Non sens éducatif:** 40 livres de la série « Martine et Remy » pour le CP1, 30 livres de la série « Julie et Paul » pour le CP2. Dans une même classe, les élèves apprennent sur des manuels différents. Les enseignants doivent jongler avec des éditions multiples, quand ils disposent avec de la chance d'une série complète. Permettons à ces enseignants de travailler ensemble et de façon continue sur des éditions qu'ils connaissent bien et qui se suivent d'un niveau à un autre.

Pour ces raisons, le conseil d'administration n'a pas validé l'envoi cette année de 5 séries de 40 livres au collège de Bassoul (Sine Saloum, région de Fatick). Cette décision ne fut pas simple à prendre. En effet de quel droit "privons" nous ces étudiants de livres ? Puisqu'ils n'ont rien, même quelque chose de "pas complètement adapté" c'est toujours mieux que rien ? C'est pour combattre ces idées simples et nous forcer à réfléchir autrement, au sein de l'association mais aussi au sein des associations pour lesquelles nous transportons, que nous souhaitons arrêter le transport de matériel vers le Sénégal.

Car l'exemple des manuels scolaires peut s'appliquer à presque tout le matériel que nous transportons vers les pays en voie de développement, en dehors du cadre de l'urgence et de catastrophes naturelles. Nous sommes persuadés qu'aider autrement est possible. Cela demandera plus de temps et une utilisation différente de l'argent collecté. Cela demandera aussi de notre part plus d'idées pour collecter de l'argent à la place des rebus de notre société. Pour tous, il est toujours plus facile de donner ce dont nous ne nous servons plus (« ça servira bien toujours à quelqu'un ») qu'un peu d'argent...

Cela demandera aussi plus largement que nous réfléchissions à notre rapport à nos « déchets », qui ne sont plus bons pour nous mais toujours valables pour quelqu'un d'autre. C'est tout notre mode de consommation effréné, qui rend obsolète en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, qu'il faut repenser quand on repense notre aide matérielle à l'Afrique. En Europe, nous avons des systèmes de gestion des déchets, du recyclage. Rien de tout cela n'existe en Afrique.

Nous consacrerons le temps dégagé par l'arrêt de la logistique (information, collecte, triage, emballage, acheminement initial, recrutement des transporteurs, gestion des demandes des associations, suivi des colis, recrutement des Sénégalais accueillant et dédouanant le matériel localement, vérification de la bonne utilisation des manuels) à collecter de l'argent en France (manifestations, recrutement de nouveaux adhérents, donateurs, mécènes, montage de projets) pour acheter au Sénégal, s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Car le Sénégal est un pays en cours de structuration économique. Un pays à la vitalité et la croissance économique étonnantes. Notre démarche, si nous voulons agir sur le long terme, doit donc soutenir ce développement et non pas le tuer dans l'œuf en inondant leur marché intérieur de biens échappant au circuit commercial. C'est aussi une façon, dans notre monde capitaliste, de soutenir une économie et donc des populations dans leur voie vers plus d'autonomie et de renforcement de leurs capacités.

Cette démarche est déjà en cours au sein de Voiles Sans Frontières. Nous avons acheté cette année 40 livres d'une série sénégalaise en mathématique à Dakar pour une école du Sine Saloum pour 150 euros. Nos 13 partenariats scolaires sont aussi engagés dans cette démarche. La collecte et le don restent des moteurs éducatifs forts et symboliques pour les enfants. Mais toute collecte et envoi de matériel (forcement disparate, pas toujours adaptée aux besoins) est systématiquement accompagnée d'un don en espèces, collecté en France par les élèves. Les enseignants sénégalais sont invités par des membres de l'association à venir à Dakar faire leurs achats, au sein d'une librairie spécialisée pour les enseignants. Au sein d'un projet éducatif construit, avec des liens entre des écoles, des classes, le don n'est alors qu'un plus, qu'une continuité de relations qui se veulent différentes, d'égal à égal. Et quand ce sont les Sénégalais qui envoient des petits objets artisanaux vers la France, comme cela est arrivé en mars 2007,

on se rend compte alors du chemin parcouru et de la volonté pour les africains de sortir de cette assistanat et de cette charité pour échanger véritablement.

Après un essai fructueux cette année sur une petite quantité, nous achèterons dès l'année prochaine directement au Sénégal les médicaments nécessaires à l'accomplissement de nos missions. D'autres problématiques sont soulevées par les médicaments, au delà des considérations sus mentionnées, qui sont aussi valables pour ces produits. L'OMS a édité des bonnes pratiques concernant le don de médicaments qui, en pratique, induisent une réduction drastique de ces dons (<http://www.psfci.org/new/Articles.php?img=49&ty=c>).

Dans notre démarche de formation médicale, nous souhaitons acheter sur place pour parler le même langage que nos partenaires soignants sénégalais et pouvoir donc leur apporter le complément de formation avec les médicaments qu'ils connaissent et pourront obtenir en notre absence.

Enfin concernant certains types de livres (dictionnaires, « classiques ») les arguments ci dessus peuvent être plus discutables, mais doivent être réfléchis en amont et surtout s'intégrer dans des projets pérennes.

D'autres considérations nous poussent à vouloir arrêter l'axe logistique. Les barrières douanières et les freins administratifs augmentent au Sénégal, à juste titre, pour protéger leur économie. Voiles sans Frontières n'est pas spécialiste de la logistique. Tout le volet administratif consomme énormément de temps, d'énergie et de stress. Nous souhaitons garder cette énergie pour des projets dans lesquels nous serons plus performants car plus professionnels. Nous proposons donc aux associations pour lesquels nous transportons, des alternatives vers des transporteurs spécialisés dans le transport humanitaire. (cf liste en fin de texte)

Voilà où nous en sommes arrivés au sein de Voiles Sans Frontières. Nous ne disposons certainement pas de la parole ultime et d'autres voix et d'autres modes d'actions sont certainement tout autant défendables. Nous avons décidé, après réflexion associative, d'agir selon une certaine éthique. Nous soumettrons cette proposition au vote lors de l'assemblée générale.

Cela veut il dire que l'association n'aura plus besoin de voiliers ?

Bien sur que non ! Ce serait réduire le rôle des voiliers en ne les imaginant que comme des transporteurs. Rôle qu'une majorité de voiliers qui s'impliquent à Voiles Sans Frontières refusent d'ailleurs !

Les voiliers seront toujours présents et utiles pour faire le lien dans les partenariats scolaires. Ils serviront toujours de base logistique pour les missions médicales, tant que l'association ne disposera pas sur zone de ses propres outils logistiques autonomes. Les navigateurs enfin, en fonction de leurs compétences et des besoins de l'association, pourront être missionnés sur des projets précis, le plus souvent dans le cadre de mission d'évaluation de besoins.

Ouvert au débat, le conseil d'administration reste disponible pour échanger avec vous autour de cette résolution

Thomas GRUNEMWALD, président de Voiles Sans Frontières

Quelques associations ou transporteurs humanitaires pour le Sénégal

MISSION AIR
114 avenue du Taillan 33320 EYSINES
Tél : 05.56.28.84.50
Fax: 05.56.28.72.66
mail: contact@mission-air.com
site : www.mission-air.com

<http://acalh.blogspot.com/>

http://www.coordinationsud.org/spip.php?article1782&var_recherche=logistique

<http://www.lianecooperation.org/spip.php?article1199>